
Rapport sur l'organisation des lycées, fait au nom des commissions d'instruction publique & des institutions républicaines.

Numéro d'inventaire : 2000.00522

Auteur(s) : Pierre Joseph Briot

Type de document : texte ou document administratif

Éditeur : Imprimerie Nationale (Paris)

Imprimeur : Imprimerie Nationale

Période de création : 4e quart 18e siècle

Date de création : 1798

Description : Feuillet non reliés.

Mesures : hauteur : 183 mm ; largeur : 118 mm

Notes : séance du 27 brumaire an 7 / p 27 et suivantes, projet de résolution sur la création de 5 lycées divisés en 4 sections (sciences mathématiques, sciences physiques, sciences morales et politiques, belles lettres) situés à Bruxelles (pour le nord), Dijon (pour l'est), Toulouse (pour le sud), Poitiers (pour l'ouest) et Paris (pour le centre).

Mots-clés : Textes normatifs relatifs à l'enseignement en France (législation, débats, BO)

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 39

117

C O R P S L É G I S L A T I F .

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Lyc

R A P P O R T

F A I T

P A R B R I O T (du Doubs),

Au nom des commissions d'instruction publique & des
institutions républicaines, réunies,

Sur l'organisation des Lycées.

Séance du 27 Brumaire an 7.

R E P R É S E N T A N S D U P E U P L E ,

Vos commissions d'instruction publique & des institutions
républicaines, réunies, m'ont chargé de vous soumettre le
projet d'organisation des lycées. Je viens remplir ce devoir,

3

A



& faire précéder le plan conçu par elle des quelques développemens préliminaires.

Les premières écoles créées par l'acte constitutionnel étoient la dette rigoureuse du corps social envers chacun de ses membres : mais si l'on recherche ce que doivent être au sein des sociétés politiques l'instruction & l'éducation, on se convaincra bientôt que l'avantage particulier de chaque citoyen & l'intérêt de l'Etat se réunissent pour exiger que les plus grands développemens soient donnés à l'enseignement public ; on verra des idées simples devenir la base d'un bon système d'instruction, & tracer une démarcation naturelle entre les diverses parties de son organisation.

Echappé des mains de la nature, l'homme a besoin du développement & de l'exercice de ses facultés ; il doit apprendre à connoître ses droits, à en user, à les défendre ; il faut aussi qu'il soit instruit de ses devoirs envers les autres, & qu'il acquière les moyens de les remplir. Voilà le but des premiers degrés d'enseignement, & il n'est pas inutile d'observer que les devoirs réciproques des individus s'accroissent en proportion des progrès de la civilisation, que la société exige davantage des membres qui la composent, à mesure qu'elle devient plus grande & plus éclairée, & que par conséquent elle leur doit plus de soins & d'instruction.

Mais l'Etat est un tout individuel qui veut aussi se développer & s'étendre ; il n'existe, ne s'agrandit que par une réunion de forces & de moyens qui doivent s'accroître en raison de ses efforts : ce grand corps, ayant besoin d'une multitude de leviers & de rouages divers, est obligé de les créer & de les proportionner aux obstacles à surmonter, aux frottemens à rencontrer : mais le génie s'enflamme, prend un essor & s'élance dans les espaces ; chaque portion de lumière & de force acquise par un citoyen augmente les lumières & la puissance du corps politique ; & de même que l'individu croissant en force doit

étendre son instruction, de même aussi plus les sociétés s'éclairent & s'agrandissent, plus elles doivent répandre les lumières.

Il est donc, je ne dirai pas de l'avantage de la société, mais il est de son plus grand intérêt, mais il est de son devoir de donner à l'enseignement public les plus grands développemens, de créer tous les moyens possibles de perfectionner toutes les facultés humaines, d'augmenter toutes les connoissances.

On a dit que les hommes de génie s'étoient formés dans leurs cabinets : je crois bien que, quand dans les écoles tout contribuoit à érouffer & à refroidir le génie, il a été obligé de chercher ailleurs des alimens : mais on ne compte pas combien de talens se sont formés & agrandis dans les écoles & au milieu des académies ; on ignore combien d'autres talens sont morts, à jamais perdus & ignorés, parce qu'il leur a manqué une circonstance ou un maître pour les réveiller. Ne seroit-ce point dans un musée que le génie de Corrège, animé par l'aspect du tableau d'un grand maître, lui apprit que la nature l'avoit fait peintre ?

On a ajouté qu'il ne falloit pas calculer la force & la puissance d'un peuple sur le nombre de ses écoles : cette idée n'a peut-être pas été méditée avec assez de profondeur ; je ne craindrai pas trop de me tromper, en avançant au contraire, que la force d'un peuple, sa durée, sa splendeur sur-tout, dépendent de la nature & de l'influence de ses écoles, & de l'impulsion que ses institutions savent donner à l'opinion.

S'il étoit besoin de donner de plus grands développemens à ces vérités, l'histoire fourniroit une foule de faits pour les appuyer ; & si elle paroïssoit en offrir quelques-uns capables de servir à une opinion opposée, il resteroit toujours à ses partisans à expliquer comment tant de nations foibles ont influé sur des nations plus puissantes ; comment le peuple, naguère encore le plus avancé en



économie politique, le plus puissant par les efforts de son administration, est précisément celui d'où nous ont été transmises presque toutes nos connoissances dans ces deux importantes parties.

Les anciennes écoles ont été attaquées avec bien de la raison; il falloit attaquer davantage leur institution. En les créant pour l'enseignement, on sembloit leur avoir défendu le perfectionnement de la science; on les avoit circonscrites dans un cercle étroit, duquel elles ne pouvoient sortir, ni pour remonter aux élémens primaires des sciences & à la création des bonnes méthodes, ni pour descendre aux divers développemens de ces mêmes sciences & au perfectionnement de la raison humaine. Qu'est-il résulté de ce vice radical? presque toutes les écoles, les plus célèbres même, sont restées ce qu'elles étoient dans leur organisation primitive, tandis que tout s'éclaircit & s'avançoit autour d'elles. Quand l'enseignement public est en arrière de son siècle & de son époque, c'est bientôt un crime de le précéder: la secte des pédans est la plus exclusive & la plus intolérante; on a vu ce qu'ils savent faire quand une ignorance & des intérêts communs les unissent à l'autorité.

Les fastes des académies nous retracent d'immenses services; peut-être furent-elles aussi flétries par quelques grands ridicules; mais la voix seule de l'académie de Dijon, réveillant le génie de Rousseau, & donnant Emile à l'univers, rendroit à jamais leur souvenir cher à tout ami des sciences & de l'humanité.

Des réflexions aussi simples établissent la nécessité de ces grandes écoles où toutes les sciences peuvent être étudiées & approfondies, où leur réunion les agrandit encore & les développe l'une par l'autre.

Parmi ces diverses sciences, les premières sont d'une nécessité plus universelle, plus habituellement sentie; les secondes, quoique d'une utilité moins générale, contribuent à procurer de grands avantages à l'Etat, à jeter un grand

éclat sur une nation: plusieurs importent à l'industrie, aux spéculations particulières dont se composent en dernière analyse l'industrie nationale & les ressources de l'Etat; plusieurs donnent des secours indispensables dans les divers momens de la vie: les unes sont la clef de quelques autres; celles-ci, le complément des premières; enfin, celles même qui ne sont que d'agrément particulier apportent encore quelque tribut à la masse commune, & il est avantageux à la société d'en ouvrir la carrière à ceux dont le génie s'est formé pour elles.

Un des plus grands bienfaits de la constitution est la création des écoles publiques: vous voulez sur-tout compléter l'organisation des premières & lui donner tous les avantages dont elle peut être susceptible; mais vous n'aurez pas plutôt terminé vos travaux sur cet important objet, que vous vous empressez d'organiser les lycées & les écoles spéciales.

Nous ne pensons pas qu'on songe à contester la nécessité de cette organisation. Les écoles centrales, trop multipliées peut-être, ne pourront guère donner, sur-tout dans quelques parties, que des notions élémentaires: les professeurs recevant les élèves des mains des professeurs primaires, ou des mains d'instituteurs particuliers moins instruits & presque toujours dangereux, obligés de circonscire leurs cours dans les bornes de l'année scolaire, ne seront que rarement à portée de donner à quelques-unes de leurs leçons tous les développemens qu'elles exigent; &, dans ce cas même, ils ne seroient entendus que par quelques-uns de ces sujets heureusement doués par la nature, que leur sagacité & leur laborieuse ardeur élèvent au-dessus de la médiocrité.

Combien de sciences aussi, combien de diverses parties même absolument indispensables, dont vous ne pouvez pas placer l'enseignement dans les écoles centrales, sans multiplier d'une manière ruineuse pour l'Etat des chaires que peu d'hommes seroient capables de remplir, & près